



OFFRE D'EMPLOI

Coordonnatrice en communications environnementales

La Coalition Navigation est un organisme à but non lucratif qui vise à protéger le patrimoine hydrique du Canada des impacts de la navigation de plaisance.

Dans le cadre du programme Éco Canada, elle recherche un-e candidat-e entre 18 et 30 ans ayant des compétences en communication environnementales pour faire la promotion de ses services aux municipalités et augmenter le rayonnement de la Coalition Navigation à travers le Canada.

Compétences requises:

- Compétences en communication
- Diplôme de niveau universitaire
- Expérience pertinente
- Connaissances en environnement un atout
- Anglais et français parlé et écrit
- Maîtrise de la suite Office
- Rigueur et créativité
- Créativité et innovation

Compétences recherchées

- Adaptabilité
- Collaboration
- Communication
- Résolution de problèmes
- Lecture et/ou rédaction

Particularité de l'emploi

- Le ou la candidat-e devra se qualifier au Programme Éco Canada
- Travail à distance et rencontres en personne avec clients
- Supervision à distance de façon hebdomadaire
- Formation spécifique à l'emploi
- Instructions de travail et tâches
- Évaluation du travail
- Mentorat individuel
- Remboursement du kilométrage

Début de l'emploi : 20 juin 2025 pour une période d'un an. Possibilité de renouvellement à la fin du contrat.

Nombre d'heures par semaine : 30

Salaire horaire : 20,00 \$ ou selon compétences

Veillez envoyer votre curriculum vitae à :
denise.cloutier@arrimagecom.com avant le 15 mai 2025.

Information complémentaire

Dans le cadre de son mandat, les tâches le ou la coordonnateur-trice en communication environnementale seront les suivantes :

A) La planification

1. Planifier les projets de la COALITION NAVIGATION en concertation avec le Conseil d'administration;
2. Préparer les budgets des projets de la COALITION NAVIGATION;
3. Innover en matière de gestion de l'environnement;
4. Développer de nouveaux projets qui assureront la pérennité de l'organisme en conformité avec sa mission;
5. Repérer et trouver de nouvelles sources de fonds;
6. Préparer des demandes de financement.

B) La gestion des opérations

7. Assurer la coordination, le développement, le financement et la reddition de comptes des projets de la Coalition Navigation en général;
8. Gérer les communications à distance avec les intervenants ;
9. Réaliser, en concertation avec les partenaires, tous les projets que la Coalition pourrait mettre de l'avant.
10. Utiliser des outils électroniques partageables avec les intervenants pour la gestion de projet ;
11. Développer et réaliser les différents projets.
12. Gérer d'une façon optimale les ressources externes et les fournisseurs;
13. Assurer la gestion des ressources humaines au niveau du recrutement, de la formation et de l'évaluation du rendement;
14. Organiser les réunions du Conseil d'administration
15. Faire rapport au Conseil d'administration périodiquement des développements des projets ;

16. Entretenir des relations avec des organismes de financement;

C) La promotion

- 17. Préparer et mettre en œuvre un plan de communication et de marketing;
- 18. Rechercher de nouvelles avenues pour faire connaître la COALITION NAVIGATION;
- 19. Positionner d'une façon dynamique la COALITION NAVIGATION sur les médias sociaux;
- 20. Représenter la COALITION NAVIGATION et maintenir les liens auprès des organismes gouvernementaux, communautaires, touristiques et auprès des médias à travers le Canada;
- 21. Établir des liens avec les organismes concernés par la mission de la COALITION NAVIGATION à travers le Canada;
- 22. Consolider les liens avec les partenaires financiers publics et privés existants et en recruter de nouveaux;
- 23. Établir des indicateurs de performance et mesurer l'atteinte des objectifs établis par le CA;
- 24. S'assurer du respect des lois, et réglementations applicables relativement à l'environnement et la qualité, la Santé et sécurité au travail (COVID 19) ;
- 25. S'assurer de la diffusion des formations nécessaires à l'interne relativement à l'environnement.

D) Le contrôle, l'analyse et les recommandations

- 26. Assurer le contrôle des dépenses selon le budget alloué par le Conseil d'administration ;
- 27. Analyser les résultats
- 28. Faire des recommandations au Conseil d'administration.